

Le 21 avril 2015

Monsieur Denis Lemelin  
Président national  
Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes  
377, rue Bank  
Ottawa (Ontario) K2P 1Y3

**OBJET :** Résolution CM-2015-239 : Demande d'un moratoire sur l'installation des boîtes postales communautaires par Postes Canada

---

Monsieur,

Je vous transmets une copie vidimée de la résolution CM-2015-239 demandant un moratoire sur l'installation des boîtes postales communautaires par Postes Canada.

En espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur de cabinet



Melvin Jomphe

Adresse postale

C. P. 1970, succ. Hull

Gatineau (Québec)

J8X 3Y9

p. j. Résolution CM-2015-239

Tél. : 819 595-7100

Téléc. : 819 595-7106

[www.gatineau.ca](http://www.gatineau.ca)

CM-2015-239

**DEMANDE D'UN MORATOIRE SUR L'INSTALLATION DES BOÎTES  
POSTALES COMMUNAUTAIRES PAR POSTES CANADA**

**CONSIDÉRANT** QUE Postes Canada a annoncé au mois de décembre 2013 une importante réforme de ses services;

**CONSIDÉRANT** QUE cette réforme prévoit de mettre fin à la distribution du courrier à domicile d'ici 2018-2019;

**CONSIDÉRANT** QUE malgré un engagement d'une meilleure consultation auprès des municipalités, Postes Canada a accéléré sa réforme sans tenir compte de la diversité des réalités municipales;

**CONSIDÉRANT** QUE les municipalités sont propriétaires et gestionnaires de l'emprise publique municipale;

**CONSIDÉRANT** QUE les municipalités constituent des gouvernements de proximité responsables de nombreux services municipaux;

**CONSIDÉRANT** QUE les municipalités doivent veiller à ce que les citoyens reçoivent toute l'information utile sur ces services :

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE DENISE LAFERRIÈRE  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARTIN LAJEUNESSE**

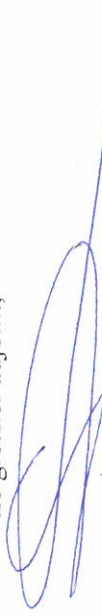
**ET RÉSOLU** QUE ce conseil demande au gouvernement du Canada de mettre en place, dès maintenant, un moratoire sur l'installation des boîtes postales communautaires.

Adoptée

---

Je, soussignée, M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet, greffier adjoint de la Ville de Gatineau, certifie par les présentes que l'extrait ci-dessus est conforme.

Le greffier adjoint,



M<sup>e</sup> Sandra Stéphanie Clavet